

Session Plénière du 16 Décembre 2021
RAPPORT N°21.05.03 – Carte des Formations sous Statut Scolaire
Intervention de Cyril HEMARDINQUER

Monsieur le Président, chers collègues,

Tout d'abord, sans être hors sujet, je fais un aparté en précisant qu'il est une bonne chose de constater l'essor de l'apprentissage dans notre région, bien que des obstacles demeurent en termes de facilitation d'accès aux offres ouvertes par les entreprises, ou encore d'accès équitable garantie aux étudiants en situation de handicap.

Néanmoins l'offre de formation professionnelle sous statut scolaire doit pouvoir permettre à tout le monde de trouver une porte de sortie, et de continuer son parcours d'étude afin de pouvoir accroître ses compétences et obtenir à terme un emploi plus qualifié et donc mieux rémunéré. A ce titre la carte des formations professionnelles telle qu'elle est présentée nous paraît cohérente mais présente encore quelques faiblesses c'est pourquoi nous nous abstenons.

Je vous soumets toutefois ces quelques pistes de réflexions.

Je pense qu'il faut continuer le travail de valorisation des filières professionnelles, et notamment en lien avec les services d'orientation de l'Education Nationale, favoriser les orientations en 3ème prépa pro (pas uniquement pour les décrocheurs, ce qui est aujourd'hui encore trop souvent le cas) et tenter de garantir aux jeunes qui en sortent une place dans la formation qu'ils ont choisis et non pas dans celle où il y a une vacance de poste.

Pour exemple, un jeune qui souhaiterait poursuivre sa formation en 2nd Pro et qui se retrouve, faute de place, dans une classe de CAP. De tels phénomènes sont nuisibles à la motivation des élèves et potentiellement à la suite de leur scolarité.

Dans cette nouvelle carte des formations, il est à noter une offre insuffisante au niveau des formations dans le domaine des personnels sanitaire et médico-social lié à l'autonomie et au maintien à domicile.

Dans cette filière, l'alternance a vidé la formation classique, mais dans la mesure où il y a des besoins extraordinaires, il est dommage que l'on n'y ait pas maintenu un effort particulier, car c'est un secteur particulièrement en déficit.

On observe également un recul au niveau des BTS par rapport aux années précédentes, essentiellement dû à la réforme des DUT en BUT (soit sur 3 ans) et de leur cursus privilégiant l'apprentissage, tout comme pour les licences pros. Il est de plus en plus dur pour un étudiant de poursuivre en BTS en parcours scolaire et non en apprentissage.

Et pourtant c'est cette formation, sur deux ans et académiquement plus accessible, qui a la préférence des étudiants issus des filières technologique et qui souvent constitue la seule option pour les bacheliers issus de la filière professionnelle. Permettre une offre de BTS conséquente sous statut scolaire, donne une chance de poursuite d'étude au plus grand nombre, et permet de lutter contre le déterminisme social en rendant moins anxiogène et de manière plus accessible l'enseignement supérieur pour les élèves qui ne trouvent pas leurs marques dans les méthodes d'apprentissages plébiscités habituellement au sein des filières générales et technologiques.

Point de vigilance sur la revalorisation de la voie technologique, celle-ci ne doit pas se faire en stigmatisant la voie professionnelle ou en laissant supposer une possibilité de parcours plus élitiste aux diplômés d'un bac technologique.

Je suis fermement opposé à un schéma : Bac Général – Université / Bac Techno – BUT / Bac Pro – BTS.

Ces filières doivent être totalement perméables, à défaut on enfermera nos jeunes dans le déterminisme social que je dénonçais précédemment.

Un élève qu'il soit en bac Pro, en apprentissage ou en scolaire, doit pouvoir suivre la formation à laquelle il aspire, et tout le nécessaire doit être fait pour accompagner les élèves dans les cursus qu'ils ont choisis, au besoin en prévoyant la mise en place de classe de remise à niveau pour permettre ces transitions.

Par exemple, il existe, trop peu ... des classes préparatoires en 3 ans au lieu de 2, afin de permettre aux élèves de bac pro de pouvoir intégrer une école d'ingénieur.

A ce jour, ce type de classes sont absentes de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire, et même absente tout simplement dans notre région alors qu'elles y auraient toutes leur place, même si leur finalité immédiate n'est pas « professionnelle » et que ce ne sont que des classes de « transition ».

Des classes de même type sur un an ou deux devraient pouvoir permettre aux élèves de bac pro de les suivre afin de se remettre à niveau pour pouvoir intégrer sereinement des BUT ou Licences Pro, et sortir ainsi de l'automatisme de l'orientation de ces derniers vers des BTS lorsqu'ils ne souhaitent pas entrer dans la vie active immédiatement après leur diplôme du bac.

Je vous remercie

